

M'AS-TU VU?

Campagne de sécurité en transport scolaire



***Restons vigilants
et respectueux***
du Code de la sécurité routière

FÉDÉRATION
DES TRANSPORTEURS
PAR AUTOBUS



Québec



PROTÉGEONS NOS ENFANTS

À L'EMBARQUEMENT

- Arrive à l'arrêt en avance pour éviter de courir.
- Approche-toi seulement quand l'autobus est complètement arrêté.
- Monte calmement en file, en tenant la rampe.

À BORD DE L'AUTOBUS

- Assieds-toi rapidement à ta place et laisse l'allée dégagée.
- Ne distrais pas le conducteur ou la conductrice.
- Garde tes objets dans ton sac et reste assis tout au long du trajet.

AU DÉBARQUEMENT

- Éloigne-toi immédiatement de l'autobus.
- Marche dix pas avant de traverser devant l'autobus et assure-toi que le conducteur t'a vu.
- Regarde des deux côtés avant de traverser.
- Si tu échappes un objet sous l'autobus, attends les consignes du conducteur ou que l'autobus soit parti pour le récupérer.
- Ne passe jamais derrière l'autobus.

Des sanctions en cas d'infraction

Immobiliser son véhicule à moins de 5 mètres d'un autobus scolaire, le dépasser ou le croiser lorsque ses feux rouges intermittents clignotent ou que son signal d'arrêt est déployé vous expose à une amende de **200 à 300\$** et à **9 points d'inaptitude**.



mastuvu.info

